

Institut GoldenCollar

Livret d'information préalable à l'inscription

Chapitre 1. Les différentes formules scolaires

- 1). Formule classique en formation initiale
- 2). Formule à double diplômes en formation initiale
- 3). Formule à double diplômes en formation alternance
- 4). Formule « 100% RNCP »
- 5). Formule « parcours personnalisé »

La formule classique en formation initiale permet aux étudiants de suivre les formations en initiale et, en cas de réussite, obtenir un diplôme académique Bachelor ou Mastère. Les formules à double diplômes permettent d'obtenir un diplôme classique Bachelor ou Mastère plus un titre RNCP. La formule 100 RNCP correspond à une formation en alternance pour décrocher uniquement un titre RNCP.

Bon à savoir : Les contrats d'apprentissage:

Pour bénéficier d'un contrat d'apprentissage. Les étudiants doivent trouver une entreprise d'accueil pour travailler comme apprenti. Le service des cursus alternance de l'école peut aider les candidats à trouver une entreprise. Les étudiants doivent trouver une entreprise le plus tôt possible, De préférence un mois avant le début des cours. Et au plus tard 2 mois après le début de l'année scolaire.

Le rythme d'alternance est 3 jours en entreprise et 2 jours à l'école. Pour certaines spécialités de niveau RNCP niveau 6 ou 7, il est possible d'adopter le rythme 4 jours en entreprise et 1 jour à l'école pour les mastères.

Pour s'inscrire dans cette formule, les étudiants doivent avoir un âge de 29 ans au maximum et trouver une entreprise d'accueil. Pour les étudiants étrangers, c'est possible de s'inscrire dans cette formule uniquement à partir de leur 2^{ème} d'études en France.

Chapitre 2 : Les différentes modalités pédagogiques

Pour les formules N°1 et N°2, la majorité de nos formations sont en présentiel, complété par des cours en présentiel et en distanciel ;

Pour la formule N°3, les cours sont principalement présentiel ;

Un LMS sera mise à la disposition des étudiants qui en font la demande ;

Les étudiants doivent posséder un ordinateur portable dont la configuration dépend des spécialités et niveau choisis.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées. Prenez contact avec le référent handicapé sans c'est votre cas.

Chapitre 3. Modalités d'évaluation et validation des compétences acquises

Les évaluations et examen

A la fin de chaque semestre, il y a un examen partiel. A la fin d'année, il y a un oral (soutenance) de fin d'année, sauf pour les BAC+1 et BAC+2. Pour valider l'année scolaire, les étudiants doivent obtenir une note moyenne égale ou supérieure à 10/20, en plus, toutes les matières principales doivent avoir une note supérieure ou égale à 7/20, En effet, une note inférieure à 7/20 d'une matière principale est éliminatoire. Les étudiants ont la possibilité de passer un examen de rattrapage.

Le principe ci-dessus s'applique également pour le module « stage, mémoire et soutenance ». Il y aura trois notes pour valider le module de stage pour les **BAC+3 et BAC+5**. Soit : appréciation de l'entreprise d'accueil, rapport de stage (ou le PRS), et la soutenance. Quant aux **BAC+4, il y a que 2 notes pour cette partie** : soit une note de l'appréciation de l'entreprise d'accueil et une note pour le rapport de stage.

Module Stage – Mémoire –Soutenance

(Pour les B+3, B+4, B+5)

Les stages sont des composants importants de la formation. Car, ils permettent d'acquérir une expérience pratique par la mise en application des connaissances théoriques acquises en classe. Ainsi, tous les ans, les étudiants doivent effectuer un stage après les cours théoriques pour valider leurs années d'études.

À la fin du stage, les étudiants doivent rédiger **un rapport de stage** détaillé qui reflète les expériences, les réalisations et les compétences acquises.

Toutefois, trouver un stage peut parfois être difficile pour diverses raisons valables telles que des contraintes personnelles ou des opportunités limitées dans certains domaines. S'il est impossible pour vous de trouver un stage à temps, il sera possible d'écrire **un mémoire ou un projet de fin d'études (PFE)**, plus de réaliser un **projet de remplacement de stage (PRS)**. Dans ce cas, le projet de remplacement de stage permet aux étudiants d'avoir une note qui remplace la note de « **appréciation de l'entreprise d'accueil** » sur le relevé de notes.

Il est également possible de faire un projet sous la forme de **Veille et Recherche Documentaire (VRD)**. Dans ce cas, La VRD remplace **l'appréciation de l'entreprise d'accueil**. La VRD est un compte rendu de synthèse et d'analyse de votre recherche d'information, de 25 pages environ.

L'école vérifie avec soin la qualité de travail fourni. Une équipe effectue notamment des vérifications rigoureuses de plagiat. Des logiciels outils de détection de plagiat avancés sont utilisés qui permettent d'analyser les travaux soumis pour détecter des fraudes et plagiats. Un **taux de similitude de plus de 12%** invalide votre mémoire.

Il y aura trois notes pour valider le module de stage pour les **BAC+3 et BAC+5**: Appréciation de l'entreprise d'accueil, Rapport de stage, et la soutenance orale devant un jury. Deux notes pour les **BAC+4** : Appréciation de l'entreprise d'accueil et Rapport de stage.

Prérequis, contenu des cours, niveau de l'exigence et débouché:

Référez-vous à la fiche de présentation pédagogique et descriptive de la spécialité que vous visée.

Bon à savoir : Notre établissement est certifié Qualiopi. Une partie de nos formations sont enregistrées au RNCP. Les formations non enregistrées au RNCP permettent d'obtenir, selon leur niveau, un diplôme bachelor, mastère, DBA ou PHD.

Chapitre 4 : Tarif des frais de formations et annexes

Frais des scolarités - voir le catalogue et grille de tarifaire :

Frais des dossiers de candidature et d'inscription: 200€ pour formules classique et 380€ pour formules à double diplômes.

Frais des dossiers pour candidats résident à l'étranger : 800€.

Les frais de dossiers ne sont pas remboursables.

Autre frais annexes: changement de spécialité en cours d'année, rattrapage d'examen, demande de duplicata, demande d'authentification officielle du diplôme, recherche de logement etc. (voir le tableau annexe 1).

Chapitre 5. Procédure et étape d'inscription

Les étapes et procédures d'inscription sont les suivantes:

1^{ère} étape, envoi des dossiers de candidatures :

- Lettre de motivation en précisant la spécialité de formation postulée et le niveau
- CV à jour
- Copie des diplômes ou attestation de réussite déjà obtenus
- Copie de relevés de notes des deux dernières années
- Copie de pièce d'identité (passeport, CNI, titre de séjour etc., selon votre situation)

2^{ème} étape, étude de dossier :

Les candidats doivent justifier un pré-requis pour s'inscrire à une formation. Par exemple, pour une inscription à master 1, par exemple, les candidats doivent justifier qu'ils possèdent au moins un diplôme de niveau BAC+3 ou équivalent. Pour les étudiants étrangers, un visa d'étudiant ou un titre de séjour portant la mention « étudiant » ou un récépissé de demande de titre de séjour est indispensable pour suivre la formation.

Les expériences professionnelles des candidats peuvent être prises en compte dans la décision d'admission parallèle.

3^{ème} étape, paiement des frais de scolarité :

En cas d'acceptation, les candidats doivent régler les frais de scolarité selon les modalités définis ci-dessous. Ensuite, l'école délivrera une attestation d'inscription ou un certificat de scolarité.

En cas de refus de visa, nous rembourserons les frais de scolarité versés mais en retenant un frais de dossier de 800€.

Tarif de scolarité et modalité de paiement

Le montant des frais de scolarité est fonction de la spécialité, du niveau et du type de diplôme visé. Notre établissement propose des prix abordables tout en garantissant la meilleure qualité de formation possible. Nos offres de formations présentent le meilleur rapport qualité-prix parmi les écoles françaises et européennes.

Pour une scolarité en BAC+3, le tarif est de 5380€ par an.

Les étudiants résidant à l'étranger doivent payer le montant total des frais de scolarité de la première année avant la délivrance de l'attestation d'inscription officielle.

Session scolaire

Notre école propose principalement 2 sessions scolaires par an : rentrée en octobre et rentrée en février. Les dates des prochaines rentrées scolaires sont :

- Rentrée principale : 20 octobre 2025
- Rentrée décalée : 18 février 2026

En plus de deux rentrées classiques, l'Institut GoldenCollar offre chaque année l'opportunité d'une classe préparatoire avec une rentrée spéciale vers mi-mai pour préparer la rentrée d'octobre.

Veillez lire attentivement tous les documents précontractuels comme la charte de qualité, CGV, règlement intérieur, contrat d'adhésion, les référentiels pédagogiques des formations candidatures, ainsi que le tarif en vigueur. Demandez des explications ou éclaircissement à nos conseillers d'admissions si nécessaire.

Adresses emails de contact

Vous trouverez ci-dessous les adresses mail dédiés prévues pour joindre votre interlocuteur à l'école.

Concernant les questions administratives il faut écrire aux adresses suivantes :

- Pour demande d'admissions : admission@goldencollar.fr
- Pour toutes demandes concernant la scolarité : scolarite@goldencollar.fr
- Pour les justifications d'absences : international3@goldencollar.fr
- Pour les étudiants en doctorats : ufr1.ufec@gmail.com
- Pour les étudiants en Arts & Design : ufec.accueil4@gmail.com
- Pour le parrainage : parrainage.ufec@gmail.com
- Pour demande de stage, et le dépôt de mémoire ou de rapport de stage :
stage@goldencollar.fr
- Pour le service financier : service.financier@goldencollar.fr

Adresse du bureau d'accueil de Paris :

30 rue Esquirol – 75013 Paris

Ouvert de 9h00 à 18h00, du lundi au vendredi, sauf jours fériés.

** Il est fortement recommandé de prendre un RDV à l'avance afin de bénéficier d'un meilleur accueil. Sans RDV, nos conseillers pédagogiques pourraient être occupés et ne pas pouvoir vous recevoir dans de bonnes conditions.*